



Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué

Education populaire -

Accès aux vacances et loisirs

Les élu·e·s
communistes
de Lille



Présentation de “Tous en vacances !” et des séjours solidaires - 1/2

Je profite de la délibération que je dois soumettre à votre vote, concernant le renouvellement de partenariat avec Campings.com, pour faire un **panorama des dispositifs de séjours solidaires de la ville**.

Pour introduire mon propos, je vous rappelle que quatre personnes sur dix en France ne partent pas en vacances. Et ce chiffre grimpe à huit sur dix parmi les ménages les plus modestes.

Ces chiffres, vous en conviendrez, témoignent d'une réalité sociale : partir en vacances demeure un luxe pour beaucoup de familles.

A Lille, nous agissons concrètement pour **rendre les vacances accessibles** à toutes et à tous. Depuis plusieurs années, la Ville accompagne les familles les plus modestes grâce au dispositif « **Tous en vacances !** ».

Ce programme permet aux habitants de Lille, Lomme et Hellemmes de bénéficier de séjours à tarifs très avantageux, pouvant aller jusqu'à 80 % de réduction, grâce à des partenariats solides noués avec l'ANCV – l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances – et plus récemment avec Campings.com.

Le partenariat avec l'ANCV, en place depuis plus de dix ans, offre un appui administratif précieux pour sécuriser les réservations et permet, **chaque année, à plus de 110 familles** en moyenne de partir en vacances.

Afin de proposer encore davantage de solutions, nous avons **élargi le réseau de partenaires** ; depuis 2023, un nouveau partenariat avec Campings.com a vu le jour.

Ce partenariat permet des séjours plus longs – jusqu'à deux semaines – et un accompagnement renforcé : la Ville joue un rôle d'intermédiaire dans les réservations afin de simplifier les démarches pour les familles.

Mais réserver un séjour ne suffit pas : il faut aussi penser aux **coûts de transport**. En effet, le coût du voyage était la première raison évoquée d'annulation de séjours par les familles entrées en contact avec les services de la ville.

Grâce au programme de l'ANCV, des codes avantages offrent jusqu'à 85 % de réduction sur les billets de TGV pour tous les participants au séjour.

Et pour aller plus loin, **la Ville a étendu sa bourse d'aide au transport** : désormais, elle s'élève à 50 € par voyageur, et couvre non seulement le trajet aller-retour, mais peut-être aussi servir les déplacements sur place, pour encourager la mobilité et la découverte sur le lieu de villégiature.

Pour illustrer mes propos, voici **quelques chiffres clés**.

Depuis 2020, le programme « Tous en vacances » a bénéficié à **1 823 vacanciers**, soit 920 adultes et 903 enfants mineurs.

On compte également **1 277 bénéficiaires de la bourse d'aide au transport**.

L'année 2025 n'étant pas finie, ces données peuvent encore évoluer, notamment sur la période des fêtes de fin d'année qui est appréciée pour les séjours de vacances. Pour l'instant nous sommes donc à 342 dossiers constitués. Sur les réservations effectives, on compte 79% de famille avec enfant.

Je tiens à souligner **la part des familles mono-parentales**, qui augmente légèrement ces dernières années pour atteindre près de la moitié des réservations, ce qui montre combien ce dispositif peut être une véritable bouffée d'oxygène pour des parents souvent seuls face aux contraintes du quotidien.





Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué

Education populaire -
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu.e.s
communistes
de Lille**



Présentation de "Tous en vacances !" et des séjours solidaires - 2/2

Les **retraités** représentent quant à eux 11% des réservations. Enfin, 169 bourses d'aide au transport ont été distribuées.

Les **séjours à la mer sont les plus prisés**, et représentent 72% des réservations. Les régions Provence Alpe Cote d'Azur et Occitanie sont les principales destinations. Les familles préfèrent ensuite la montagne, autour de 20%, généralement vers les Alpes. Puis à la campagne et enfin à la ville.

Ce dispositif profite principalement aux **salariés modestes**, comme le montre le graphique par catégorie socio-professionnelle. Sur l'année 2024 par exemple :

- Les salariés représentent la moitié des bénéficiaires ;
- 1 personne sur 5 est demandeur d'emploi ou sans profession ;
- et 15 personnes retraitées ont réservé un séjour.

Les séjours solidaires se poursuivent au-delà du programme « Tous en vacances ». Les **associations et centres sociaux** sont aussi engagés tout au long de l'année. En plus des activités proposées sur place, les centres sociaux organisent des séjours collectifs par tranche d'âge et en famille. Là encore, les données de l'année 2025 ne sont pas encore tout-à-fait complètes. En ce qui concerne l'année 2024 par exemple, les 14 centres sociaux ont permis à près de 4 000 personnes, tous âges confondus, d'en profiter.

Et comme on dit, « les voyages forment la jeunesse ».

Pour une ville éducatrice et à hauteur d'enfant, sous l'impulsion de la Première adjointe au Maire Charlotte Brun, les « **Colos apprenantes** » sont proposées dans le cadre des Cités éducatives, co-financées par la ville. Les séjours concilient activités ludiques et enseignement pour consolider les bases d'apprentissage scolaire. Les enfants et les jeunes scolarisés dans les quartiers prioritaires peuvent ainsi participer à ces « colos » encadrées par des professionnels de l'enseignement et de l'animation, aussi bien en été qu'en hiver.

En 2025, 10 séjours ont été proposés pour les écoliers et collégiens, du CP à la 3^{ème}. A ce jour, cette année, 332 lillois ont bénéficié des colonies apprenantes portées par la Cité éducative de Lille dont 153 écoliers et 179 collégiens.

Ces dispositifs traduisent une conviction forte : les vacances sont un droit, pas un privilège. Elles sont essentielles à l'équilibre, à la santé et à l'épanouissement de chacun. Tout cela n'existerait pas sans l'investissement quotidien des élus et des agents municipaux, qui œuvrent ensemble tout au long de l'année pour développer ces projets au service des habitants.

C'est une politique qui favorise **l'épanouissement individuel**, et qui offre à beaucoup de familles la possibilité de vivre, elles aussi, de vrais **moments de détente et de découverte**.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Présentation du Rapport annuel 2024 sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap - 1/2

Ce rapport d'accessibilité 2024 traduit l'implication de la Ville, de ses services, de ses élu·es et des établissements publics qui contribuent à la mise en œuvre de politiques inclusives. Nous sommes une des rares collectivités de l'agglomération à avoir les deux commissions réglementaires.

La **commission communale** qui examine les dossiers de travaux des établissements privés ouverts au public qui a examiné plus de 374 dossiers et la **commission d'accessibilité** que j'évoquerai ultérieurement.

Un des sujets importants de cette délégation est la mise en accessibilité des **Établissements Recevant du Public** dont nous avons fait le bilan en début d'année qui, pour Lille, sont accessibles à près de 92 %.

La part investissement de la délégation concerne également un **appel à projet interne** qui permet, chaque année, aux différents services de la Ville de se doter d'outils inclusifs pour favoriser l'accueil et la sensibilisation.

Au-delà des outils, la **formation des agent·es** permet un accueil mieux adapté que le relais autonomie, plus spécialement dédié aux publics spécifiques, vient renforcer.

Parmi toutes les politiques mises en œuvre, nous avons choisi de mettre en exergue, celles qui permettent de **mieux mesurer notre engagement collectif** qui témoigne d'une ville en commun, durable et solidaire.

Dès le **plus jeune âge**, dès la crèche, la **mission inclusion** intervient pour l'accompagnement des familles et des enfants afin de favoriser leur présence en **milieu ordinaire** sans discrimination, sachant qu'à l'inverse de la Ville, l'absence d'une orientation nationale forte, la situation de handicap reste d'année en année la première cause de discrimination comme le note le rapport annuel de la Défenseure des Droits, Claire HEDON.

Le **Projet Educatif Global avec la cellule Enfance Handicap** permettent de poursuivre sans risque d'interruption de parcours, Grâce à la présence d'agents d'accueil, de référents handicap, d'AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap), permanents ou sollicités au regard des besoins exprimés durant les périodes extra ou péri-scolaires.

Le **sport**, avec la séquence des Jeux Olympiques et Paralympiques et la semaine des Jeux Lillois des Enfants, a pu bénéficier d'une visibilité plus grande et a permis la participation de 900 enfants à au moins une **activité parasportive**.

Dans le même temps **62 secouristes ont été formés en santé mentale** pour mieux appréhender les publics à besoins spécifiques.

Il n'est pas imaginable de parler de notre Ville sans évoquer la **culture**, nous avons de nombreux établissements partenaires et des acteurs très mobilisés, engagés pour faciliter l'accès de tous quelle que soit sa situation de handicap à cette dimension essentielle de la vie sociale. Nous aurions pu ajouter à la liste qui est sous vos yeux, le Théâtre du Nord,





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Présentation du Rapport annuel 2024 sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap – 2/2

premier théâtre de France à être accessible à toute les situations de handicap ou l'Aéronef et son **dispositif TOTEM** favorisant l'accès aux concerts pour les personnes sourdes ou malentendantes. Et la liste ne serait toujours pas exhaustive, liste à mettre au regard de l'engagement de la Ville pour **une culture durable et partagée** et du manifeste qui a marqué l'année 2024 par lequel artistes et établissements culturels s'engagent pour conforter le rôle de la culture et des artistes, répondre aux impératifs écologiques et de justice sociale et accompagner les changements de pratiques.

2024 a également permis de mener à bien la 4ème convention du **Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (le FIPHFP)** et de préparer la 5ème qui fait de Lille un de ses plus fidèles partenaires. Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap traduit cet engagement puisque nous sommes toujours au-dessus des taux d'emplois réglementaires qui s'élève à 8,39 % pour la Ville et les communes associées et 25,87 % pour le CCAS de Lille avec les 64 travailleurs de l'ESAT. ESAT qui a connu de nombreuses évolutions, notamment du fait de modifications de la réglementation, ESAT qui continue simultanément de diversifier ses productions et d'assurer la montée en compétence des usagers à travers la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience.

Cette année 2024 a marqué un progrès important pour la prise en compte des **aspirations des associations** représentées dans la **Commission Lille Ouverte** à tous concernant les échanges avec la Métropole sur les questions de voirie et de l'espace public partagé. Un début timide mais qu'il faut apprécier à sa juste valeur vu l'insistance dont nous avons dû faire preuve comme l'ont fait les participants à la Commission et à la Commission Intercommunale, la CIAPH.

Je conclurai par le **Printemps de l'accessibilité 2024** qui a mobilisé 34 associations, 15 services municipaux pour plus de 80 initiatives réunissant 3 250 participants et démontre, chaque année, que, si nous mettons au cœur de notre réflexion l'accessibilité, quel que soit **le projet l'inclusion de tous est possible et profite à chacun.**





Valentin Martin

Adjoint au Maire

Sport

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Motion pour demander à l'Etat le maintien des moyens alloués au sport

Nous vous proposons ce soir une motion pour le maintien des moyens alloués au sport et le respect des engagements pris avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce n'est pas la première fois qu'on a ce débat sur le financement du sport dans notre conseil municipal, et il faut dire qu'avec **la cure d'austérité** de 100 millions d'euros que les précédents gouvernements ont imposé au budget du sport, il y a de quoi, surtout quand on est dans l'année qui suit les Jeux Olympiques.

Alors si nous remettons ce sujet sur la table, c'est parce que la situation est désastreuse. On le voit avec la rentrée qui est aussi une rentrée sportive, une rentrée pour les clubs. On voit **les conséquences concrètes de ces réductions budgétaires**.

Avec un exemple emblématique, celui de **la réduction de 40 millions d'euros du Pass'Sport**, en supprimant la possibilité de bénéficier de ce Pass'Sport pour les 6-13 ans.

Cette réduction, on en voit des conséquences directes, chiffrées. Par exemple pour notre dispositif d'aide à la licence sportive, qui pouvait se cumuler à ce Pass'Sport, nous avons atteint le chiffre record de distribution lors de la précédente saison, en septembre 2024, avec 2610 aides distribuées. Pour cette saison qui débute, le chiffre est en chute libre. 10 % à peu près de réduction des aides demandées.

Et on ne peut évidemment que mettre en lien cette réduction avec **la réduction du Pass'Sport**, parce qu'effectivement les familles, avant, pouvaient cumuler les deux dispositifs : les 50 euros du Pass'Sport et une aide qui pouvait aller jusqu'à 80 euros par la ville de Lille, ce qui faisait qu'elles pouvaient avoir jusqu'à 130 euros d'aide et avoir un reste à charge très faible pour les licences. **Aujourd'hui, pour les 6-13 ans, ce n'est plus possible.**

Cette motion, elle est aussi pour exprimer **une colère et un sentiment de gâchis** ; de gâchis de cet **héritage des Jeux olympiques** qui devait faire de la France une nation plus sportive. Aussi un sentiment de gâchis vis-à-vis des **efforts portés par les collectivités**. Je rappelle que pour la ville de Lille, cette année, c'est plus de 30 millions d'euros investis dans le sport. Et puis surtout, une énorme colère vis-à-vis de ces enfants qui ont renoncé à prendre une licence par **contrainte financière liée à la réduction du Pass'sport**.

Cette motion est là pour faire grandir la protestation qu'on ressent chez les clubs, et pour **demander au futur gouvernement de revenir sur ces décisions funestes**, d'autant plus dans une année qui suit l'accueil des Jeux olympiques.

